



Ille-et-Vilaine / La sûreté départementale 35 au bord de l'asphyxie !

Le rôle premier d'une sûreté départementale est l'investigation, les rapprochements, l'enquête de « longue » haleine...

Or, ce travail ne peut être effectué minutieusement et professionnellement lorsque le travail quotidien des enquêteurs est pollué par le « ramassage », c'est-à-dire les gardes à vue en cours qu'il faut traiter, en procédant en plus à des rapprochements dans le temps de la garde à vue, ou encore des instructions Parquet sans investigation particulière...

Les enquêteurs de la sûreté départementale sont au bord de l'implosion, devant la manque de gestion humaine des effectifs, à qui on demande du « CRE » (à l'heure ou la D.G.P.N. « ne produit aucune instruction générale ou particulière portant sur la réalisation d'objectifs chiffrés des services », voir pièce jointe) et de la plus-value.

« L'UNSA Police 35 demande à nouveau à ce qu'on recentre les missions des policiers de service d'investigation dans leur cœur de métier, comme cela a déjà été évoqué en audience avec M. le D.D.S.P. 35. »

Les représentants du bureau départemental

UNSA Police, autonome & indépendant